Trente-deuxième Année. — N° 60 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 1er MARS 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 31, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 28 FÉVRIER 1887

LES ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

EN ALLEMAGNE

« C'est en étudiant les moyens d'action d'un » ennemi, écrivait récemment un publiciste » très compétent en matière économique, » qu'on arrive, sinon à le vaincre, du moins » à le neutraliser. »

Voilà une pensée dont il est bon de se pénétrer.

Sur le terrain des affaires, nous nous trouvons souvent en présence d'un adversaire implacable qui essaye de nous porter les coups sans nous laisser le temps de riposter.

Cet adversaire, avons-nous besoin de le nommer, c'est l'Allemand.

Il semble qu'il y ait dans cette lutte entreprise contre nous depuis quelques années par le commerce d'outre-Rhin une question de vie ou de mort pour ce dernier.

Quant à nous, industrie française, nous devons avoir à cœur de combattre à armes courtoises mais égales. Sans perdre un temps précieux en récriminations stériles, étudions les moyens d'action de nos concurrents, non pas pour faire comme eux, mais pour en tirer meilleur parti si possible.

Dans cet ordre d'idées nous avons été appelés à suivre l'impulsion donnée à l'enseignement technique en Allemagne, où l'on reconnait maintenant, suivant de récentes constations, « que la production vulgaire et à » bon marché a fait son temps, et que la pros- » périté de l'industrie allemande ne se main- » tiendra qu'au moyen d'une évolution radi- » cale lui substituant une production artistique » et originale.

Le gouvernement français a donné mission à des hommes de compétence d'aller étudier sur les lieux l'organisation des écoles d'arts industriels et des musées appelés, par leurs collections, à *favoriser l'enseignement* des arts appliqués à l'industrie. Ce sont ces rapports de nos délégués que nous nous proposons d'analyser, dans l'espoir que nos lecteurs sauront tirer profit des enseignements qui en découlent et que, partout où l'immixtion gouvernementale ou municipale fait défaut, l'initiative privée saura y suppléer.

I. — L'enseignement de l'art dans les universités allemandes

L'esthétique est le point de départ et la base de l'enseignement de l'art ; nous nous proposons en conséquence de commencer *notre étude par le résumé d'un rapport présenté* au ministre de l'instruction publique par M. Frédéric Montargis, agrégé de l'université, qui avait eu pour mandat de s'attacher plus spécialement à l'enseignement artistique tel qu'il est pratiqué dans les universités allemandes.

« Pourquoi, dit M. Montargis, l'art, sous » ses formes multiples, architecture, peinture, » sculpture, musique, etc., est-il chez nos voi- » *sins un objet courant* d'études? Pourquoi » l'enseignement de l'esthétique y florit-il, » alors qu'il est presque inconnu ailleurs? »

Le fait s'explique pour deux raisons. Il résulte d'abord de l'organisation même des universités, qui, en Allemagne, embrassent l'ensemble des connaissances humaines : il est ensuite une conséquence du caractère même de l'esprit allemand qui, après avoir, en matière d'art et de littérature, copié longtemps ses voisins, *cherche maintenant à se créer son* originalité propre.

L'étude de l'esthétique est très développée dans les universités allemandes qui jouissent, dans leur fonctionnement, de la liberté la plus grande et dont l'enseignement n'est pas resserré dans les limites étroites d'un programme. Mais devenus plus pratiques, les Allemands ne s'arrêtent plus comme autrefois à ces discussions abstraites de la philosophie : ils ont rejeté la spéculation pure pour s'appliquer de préférence à ce qu'on pourrait appeler l'esthétique générale.

M. Montargis signale, pour le semestre d'été de 1886, plus de quatre-vingts cours qui se faisaient sur l'art antique, sur l'art allemand, sur l'art moderne, au point de vue de l'architecture, de la peinture et même de la musique, à Berlin, à Breslau, à Kœnigsberg, à Leipzig, à Munich, à Strasbourg et dans d'autres villes de l'empire.

A côté de la théorie, l'enseignement pratiqué est donné par des professeurs spéciaux. Presque toutes les universités possèdent des collections de moulages et une salle spécialement destinée aux leçons et aux exercices.

Les cours de l'Art antique sont suivis par les jeunes gens qui se destinent à l'archéologie. Pour les cours de l'Art moderne, ils ont *comme auditoire les étudiants qui recherchent* une place de conservateur dans un musée ou dans une bibliothèque artistique.

Mais à côté de ces jeunes gens, que la nécessité de se créer une position force d'acquérir des connaissances techniques, s'en trouvent de plus nombreux encore qui suivent cet enseignement, dans le but de posséder des notions précises sur l'art. Du reste dans presque tous les programmes d'examen une place est *réservée à l'histoire de l'art*, et le candidat a tout intérêt à justifier d'une connaissance approfondie de cette histoire.

M. Montargis, en terminant son rapport, recherche quels fruits les Allemands retirent de cet enseignement artistique.

« Le but de cet enseignement, dit-il, n'est » pas de faire des musiciens ni des peintres, » mais l'art n'est pas pure pratique, il est » aussi théorie. En même temps que ses » chefs-d'œuvre il a aussi son histoire, sa » grammaire, sa philosophie. »

Les universités allemandes forment ainsi des historiens et des critiques; les résultats qu'elles recherchent encore, c'est de rehausser l'art dans l'esprit du public et aussi de former ce public.

« Depuis quelques années un vigoureux » effort a été tenté dans le domaine des arts » industriels. Sur tous les points, en Allema- » gne plus peut-être que partout ailleurs, on » fonde des cours de modelage, de dessin, des » musées décoratifs, etc. Par toutes sortes de » moyens on tâche de donner à l'ouvrier, » avec l'habileté professionnelle, ce tour élé- » gant, ce goût qui marquaient d'un cachet » particulier les objets les plus vulgaires de » l'ancienne industrie. De quoi serviraient » tous ces sacrifices, si l'artiste et l'artisan ne » trouvent devant eux, à part quelques ex- » ceptions en nombre infinitésimal, qu'une » multitude ignorante, incapable d'apprécier » leur mérite et leurs œuvres, sans autre » direction que les inspirations d'un goût qui » est rarement infaillible, sans autre éduca- » tion que les banalités de la conversation » courante ou que des articles de journaux » à la merci des plus grossières pastiches, » des truquages les plus éhontés ? »

Cette observation de M. Montargis ne manque pas de portée, aussi nous avons tenu à la transcrire en entière.

En France, on ne fait peut-être pas à l'art une place suffisante dans l'éducation et cependant ne serait-ce pas œuvre féconde que de développer, par l'enseignement esthétique, dans le cœur des jeunes gens, l'amour du beau qui est la splendeur du vrai ?

L'exemple qui nous est donné par les Allemands nous semble bon à suivre.

Dans un prochain article nous analyserons un rapport dressé par M. Saglio, conservateur au musée du Louvre, sur l'organisation des Musées en Allemagne. Nous parlerons ensuite d'une très intéressante étude sur les Musées et les Ecoles d'Art Industriel en Allemagne, due à la plume si autorisée de M. Marius Vachon. J. P.

Le Sénat a adopté, dans une séance tenue dimanche matin, les articles du budget tels qu'ils étaient revenus de la Chambre.

Un décret du président de la République a paru le 27 au *Journal officiel* et promulgue la loi portant fixation du budget des recettes et des dépenses de l'exercice 1887 :

L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Dauphin a déposé sur le bureau de la Chambre des députés son projet relatif à la première application de l'impôt sur le revenu.

Le loyer est pris comme base d'évaluation du revenu; cette base variant suivant la population de la ville et augmentant d'après l'importance du loyer.

M. Dauphin détermine le revenu selon la valeur locative, en multipliant cette valeur par un coefficient variable suivant la population et le chiffre du loyer.

Un exemple pour Paris : les loyers de 500 fr. à 2,000 fr. sont supposés être payés par des locataires dont les revenus sont quatre fois plus considérables. Tel citoyen qui paie 1,500 fr. par an à son propriétaire sera taxé comme jouissant d'un revenu de 6,000 fr.

On laisserait d'ailleurs chaque année à la loi de finances le soin de fixer la taxe de cette contribution mobilière en s'inspirant des conditions de la situation financière.

Tel qu'il est conçu, le projet de M. Dauphin établit cependant une proportion basée sur les chiffres des populations de France, proportionnellement au prix des loyers.

Le coefficient par lequel sont multipliés les loyers, suivant leur prix et suivant la quantité d'habitants dans chaque ville, varie de 10 à 4, c'est-à-dire que, suivant la valeur des loyers et la ville, le locataire sera imposé sur un revenu représenté par une valeur de dix à quatre fois plus forte que son loyer.

Ne donneront pas lieu à une imposition de la contribution mobilière, les habitations et logements d'une valeur locative de moins de 500 fr. à Paris;

De moins de 400 fr. dans les communes de plus de 100,000 âmes;

De moins de 300 fr. dans les communes de 50,001 âmes à 100,000 ;

De moins de 250 francs dans les communes de 30,001 âmes à 50,000 ;

De moins de 200 francs dans les communes de 20,001 âmes à 30,000 ;

De moins de 150 francs dans les communes de 10,001 âmes à 20,000 ;

De moins de 100 francs dans les communes de 5,001 âmes à 10,000 ;

De moins de 50 francs dans les communes de 2,001 âmes à 5,000 ;

De moins de 25 francs dans les communes de 2,000 âmes et au-dessous.

Le troisième article de sir Charles Dilke

LA RUSSIE

Un nouvel article de sir Charles Dilke sur la situation en Europe vient de paraître dans la *Fortnightly Review*, de Londres. L'ex-ministre anglais des affaires étrangères s'occupe cette fois de la Russie, des conflits que cette puissance peut provoquer, soit en Europe, soit en Asie, et débute en énumérant les énormes ressources dont elle dispose :

Lorsqu'on discute la possibilité d'un futur empire universel, c'est généralement aux Etats-Unis que l'on pense : ce devrait plutôt être à la Russie. Les Russes parlent volontiers du temps où ils seront les maîtres du monde ; et si, au lieu de m'occuper de questions contemporaines, je me laissais entraîner à des prophéties sur ce qui se passera au siècle prochain, je serais amené à reconnaître qu'en négligeant, l'Amérique et l'Australie pour ne tenir compte que du vieux monde seul, leur rêve pourrait bien quelque jour devenir une réalité.

» Il nous faut examiner maintenant la situation militaire de la Russie comparée avec celle des puissances voisines. Malgré l'énormité de sa dette et ses lourdes charges annuelles, l'empire russe devient chaque jour plus fort, et cette force, considérable en soi, est accrue du prestige qui s'attache à l'inconnu. Son armée est la plus formidable du monde : en état de complète mobilisation, elle ne compte pas sur le papier moins de quatre millions d'hommes au début et de six millions par la suite. D'aucuns inclinent à croire que ces chiffres sont fictifs ; mais, depuis 1878, la Russie a fait de grands progrès.

Elle possède autant de bouches à feu que l'Allemagne ou la France ; sa cavalerie est aussi considérable peut-être que celle de ces deux puissances réunies, plus considérable à coup sûr que celle des armées allemande et autrichienne combinées, et elle est reconnue la meilleure de toutes pour le service auquel, dans la guerre moderne, est limité l'emploi de cette arme. Avec un peu de sagesse, les ressources de la Russie ne peuvent qu'aller toujours grandissant, car c'est un pays jeune à bien des égards, et, au point de vue territorial, la Sibérie équivaut presque à d'autres Etats-Unis. Avec les avantages naturels que lui donne sa position et sa merveilleuse ligne de places fortes sur la frontière d'Allemagne, la Russie pourra toujours user la patience germanique.

Les forces militaires de l'empire moscovite étant telles, sir Ch. Dilke examine les chances d'une guerre entre cette puissance et l'Allemagne :

» Le seul étranger qui existe pour le paysan russe est l'Allemand, au point que ce nom est pour lui synonime du mot « étranger », et sa haine pour les « hommes muets », comme il les appelle, est profonde et vivace. Il ne connaît guère les Anglais. Le sentiment des masses est qu'un jour, une guerre éclatera entre la Russie et l'Allemagne, auprès de laquelle celle de 1870 n'aura été qu'un jeu d'enfants, disent les soldats, et qui, si l'issue en était favorable aux Allemands, recommencerait à la première occasion, jusqu'à l'anéantissement de l'empire germanique. La cour tient en bride dans une certaine mesure cette opinion populaire à laquelle elle se ralliera peut-être plus tard pour en tirer profit; mais, actuellement c'est moins à l'Allemagne qu'elle en veut qu'à l'Autriche.

»Il est curieux de rapprocher des protestations amicales échangées à plusieurs reprises, dans ces dernières années, par les empereurs de Russie et d'Allemagne ce fait que, *depuis 1880, Kœnigsberg a été* tranformé en un immense camp retranché, les forts de Thorn ont été armés de tourelles, cuirassées, les défenses de Dantzig ont été augmentées, celles de Posen également, et qu'en ce moment on travaille activement à celles de Custrin et de Glogau.

» Ce que la Russie gagne chaque jour en puissance militaire l'emporte dans la balance sur ce que l'Allemagne peut emprunter à l'Autriche pour essayer de rétablir l'équilibre. On peut affirmer, en toute sûreté, que désormais il ne sera plus possible aux Allemands de frapper tous leurs ennemis à la fois. Attaquer soit la Russie, soit la France serait aujourd'hui de leur part un acte de folie, pour ne pas dire un suicide.

» Aussi poursuit sir Charles Dilke en tenant compte de l'éventualité d'une guerre austro-russe, la question pour M. de Bismarck n'en reste pas moins celle-ci : additionner les forces de la France avec celles de la Russie pour en déduire ensuite celles de l'Allemagne et de l'Autriche, l'attitude de l'Angleterre et celle de l'Italie demeurant à l'état d'élément inconnu et celle de la Turquie d'élément trop connu du problème. Si l'Autriche s'appuyait sur une coalition de ces trois puissances, le chancelier pourrait la laisser provoquer une guerre générale. Mais, dans l'état actuel des choses, la Turquie inféodée à la Russie et l'Autriche ne voulant consentir qu'à la dernière extrémité à faire à l'Italie une cession de territoire, il ne peut tenir à la monarchie austro-hongroise un autre langage que celui-ci : « Battez-vous si vous vous sentez en état de tenir tête à la Russie avec vos seules forces. La France et l'Allemagne seront juge du camp, et vous vous débrouillerez comme vous pourrez. » La politique étrangère de M. de Bismarck n'a rien à voir avec la ruse et l'astuce : elle est simple, claire, nette et se résume en chiffres.

Sir Ch. Dilke passe ensuite à des questions plus particulièrement britanniques en examinant les chances de victoire qu'aurait l'Angleterre si elle était attaquée dans l'Inde par deux armées russes parties, l'une de Hérat pour Candahar, l'autre de la Sibérie pour Balkh et le Pendjab. Dans cette occurence, le ministre libéral estime que l'avantage finirait par rester à ses compatriotes, après, il est vrai, des efforts qui épuiseraient leurs ressources, à condition de renoncer à défendre l'Egypte contre les puissances méditerranéennes, de faire donner dans la lutte toutes les forces vives de la nation et de modifier, par conséquent, les institutions militaires anglaises et d'exécuter une diversion dans les provinces russes du Pacifique. En vue de cette éventualité, sir Ch Dilke plaide en faveur d'une alliance avec la Chine.

« L'alliance de la Chine nous serait indispensable, et il faudrait l'acquérir même au prix de nos conquêtes sur le Pacifique ou de la haute Birmanie. La Chine et l'Angleterre ont des intérêts identiques en Asie et sont également menacées par la Russie. Notre commerce avec la Chine est considérable et les liens qui en dérivent nous unissent étroitement. Ces considérations devraient sûrement faire pencher la balance en faveur d'une alliance. L'Angleterre ne saurait trouver à redire à l'augmentation de l'influence allemande en Chine : d'ailleurs, l'état de notre ascendant à Pékin pourra être connu de temps en temps par le choix des personnes appelées à succéder à sir R. Hart.

Sir Ch. Dilke termine en demandant que l'on augmente la marine anglaise, que l'on travaille à fortifier la frontière de l'Inde, ainsi que les plus importantes des stations à charbon, et conclut en promettant d'étudier à fond dans son article sur l'Angleterre les forces défensives et offensives du pays.

LES DROITS CIVILS DES FEMMES

M. Ernest Lefèvre vient de déposer sur le bureau de la Chambre une intéressante proposition relative aux « droits civils des femmes. »

Voici quelques indications sur cette proposition :

L'exposé des motifs rappelle que, dans l'état actuel de notre législation, la femme devenue majeure entre en possession de ses droits civils. Célibataire ou veuve, elle est apte à contracter ; elle peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir à titre gratuit ou onéreux ; elle administre librement sa fortune personnelle ; elle peut être commerçante ; elle peut introduire une action en justice et y répondre. Mais là s'arrêtent ses droits. Sa capacité civile ne s'étend pas au delà de la gérance de ses propres intérêts.

» Même mariée, la femme ne peut être reçue témoin dans les actes civils ou publics; elle ne peut attester une naissance ou un décès, certifier une personne connue d'elle, elle ne peut être tutrice, si ce n'est en qualité de mère ou d'aïeule, ni faire partie d'un conseil de famille.

L'exposé des motifs ajoute avec raison que « de telles restrictions, choquantes pour la dignité de la femme, ne sauraient être plus longtemps maintenues dans nos lois. »

La proposition de M. Ernest Lefèvre a précisément pour but de modifier sur ces divers points les dispositions du code civil, de manière à faire disparaître ces *inégalités*. Par cette proposition, les articles 37, 402, 403, 404 et 442 du code civil sont modifiées comme suit :

« Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état civil devront être âgés de vingt-et-un ans au moins, parents ou autres ; ils seront choisis, sans distinction de sexe, par les personnes intéressées.

» Art. 402. — Lorsqu'il n'aura pas été choisi au mineur de tuteur *par le dernier mourant de ses père* et mère, la nomination sera faite par le conseil de famille, qui devra choisir parmi les ascendants ou ascendantes du degré le plus rapproché, *sans distinction* entre la ligne paternelle et la ligne maternelle, et sans que l'aïeul ait plus de droits que l'aïeule à la *préférence* du conseil.

» Art. 403. — A défaut d'ascendants et d'ascendantes du *premier degré*, la tutelle passera de plein droit au survivant des ascendants et ascendantes du degré supérieur. Si la concurrence se trouve établie entre plusieurs bisaïeuls le conseil de famille sera appelé à faire un choix, lequel aura lieu sans distinction ni préférence entre la ligne paternelle et la ligne maternelle, ni suprématie d'un sexe sur l'autre.

» Art. 404. — Les femmes mariées, autres que la mère et les ascendantes, ne pourront être tutrices, subrogées-tutrices ou curatrices, sans l'autorisation de leur mari ou de justice. »

Art. 442. — Ne peuvent être tuteurs ni membres des conseils de famille : 1° les mineurs excepté le père et la mère; 2° les interdits; 3° tous ceux qui ont avec le mineur un procès dans lequel l'état de ce *mineur, sa fortune* ou une partie notable de ses biens sont compromis. »

Sept députés ont contresigné la proposition de M. Ernest Lefèvre ; ce sont MM. Laisant, de Lacretelle, de Hérédia, Lafont (Seine), Michelin, Poupin et Yves Guyot.

LE CARDINAL JACOBINI

Le *Figaro* publie cette dépêche :

» Rome, 26 février, 6 heures du soir. — L'état du cardinal a commencé à empirer il y a trois jours, à la suite de fatigues que, confiant sur son amélioration, il croyait pouvoir supporter. Au nombre de ces fatigues, il faut citer la réception solennelle de Mgr Azarian, patriarche des catholiques arméniens, envoyé spécial du sultan, et le mariage d'une nièce, fille de son frère Mario, mariage qu'il a voulu bénir lui-même.

» Hier matin, il y eut consultation de médecins c'étaient les docteurs Baccelli, Gualdi et Ceccarelli. A la suite de cette consultation, le cardinal fit approcher le docteur Baccelli de son lit et, d'une voix affaiblie, il lui dit textuellement les paroles suivantes :

» — « Je vous prie, docteur, de me dire franchement si mon état est désespéré. Croyez que je ne crains pas la mort. La seule chose que je redouterais serait de recevoir les sacrements après avoir perdu connaissance. Je veux mourir en prêtre, en cardinal. »

» — « Puisque votre Eminence, répondit M. Baccelli, m'impose de lui dire la vérité, je ne lui cacherai pas que son état est très grave. »

» Le cardinal demanda s'il était d'avis qu'il reçût aussitôt les derniers sacrements.

» — « Je ne le crois pas nécessaire immédiatement, dit le docteur, mais ce soir ou demain, parce que le péril n'est pas imminent ! »

» — « Merci, docteur de votre franchise », et il lui serra la main.

» En ce moment, le Pape avec les cardinaux, les prélats et les personnages de la Cour assistaient au premier sermon du vendredi de carême du Père Lorets des mineurs capucins. Aussitôt le sermon terminé, le Pape, informé de l'état grave du cardinal, monta dans ses appartements, voulant donner ce suprême témoignage de bienveillance et d'affection à son fidèle secrétaire d'Etat.

» Il était midi. Le Pape est resté seul dans la chambre du malade pendant trois quart d'heures. En sortant, le Pape a dit à Mgr Mocenni : « Il ne me semble pas que l'état de Son Eminence se soit si aggravé, car il est en pleine possession de ses facultés et a parlé avec une lucidité d'esprit étonnante de graves affaires qui nous préoccupent. »

» A quatre heures, sur le désir exprimé par Son Eminence, le Saint Viatique lui était apporté solennellement. On l'a pris dans la chapelle Pauline, et porté processionnellement, par la salle royale, les loges de Raphaël et traversant la grande salle des Suisses.

« Cette cérémonie était des plus émouvantes. Tous les personnages de la Cour pontificale, Mgr Macchi, Mgr de la Volpe, Mgr Boccali, Mgr Mo*cenni, les employés de la* Secrétairerie d'Etat, les officiers de la garde suisse, de la garde noble service et les autres personnes attachées au Vatican ont pris part au cortège, tous portant des cierges.

» Son Eminence, revêtue de la mozette et de l'étole violettes, a reçu le Saint-Viatique dans les sentiments de la plus touchante piété et de la plus grande édification. Le cardinal a répondu aux prières. Lorsque Mgr Samminiatelli a voulu commencer le *Miserere*, le cardinal a dit qu'il était trop long. Mgr Samminiatelli a récité alors un autre psaume auquel le cardinal a répondu.

» Le pouls du malade battait alors 150 pulsations. La nuit dernière, vers une heure, le cardinal a eu un nouvel accès très grave. La catastrophe paraissait ici imminente, mais plus tard il a repris connaissance.

» Le cardinal est assisté par son frère, ses parents, son fidèle avocat Amitei Mesones, mari d'une nièce et représentant du Pérou près le Saint Siége, et par son secrétaire Pietro Falcelli.

» 10 h. soir. — L'état du cardinal continue à s'aggraver. Les médecins ont abandonné le malade, laissant la maladie achever son œuvre de destruction. Le sous-curé de Saint Pierre est au chevet du cardinal et récite des prières.

» A midi, M. le comte Lefebvre de Béhaine s'est rendu au Vatican et a eu un long entretien avec Mgr Mocenni, substitut du secrétaire d'Etat.

» Le dernier document signé par le cardinal Jacobini est une lettre de remerciement au Grand Vizir pour la décoration que le sultan lui a fait remettre par l'entremise de Mgr Azarian.

» Le Pape avait décidé que le cardinal Jacobini resterait au Vatican, même après la nomination de son successeur.

» En effet, on avait destiné pour Mgr Rampolla un appartement du premier étage.

« — Si nous donnons un successeur au cardinal Jacobini, a dit Léon XIII, c'est parce que son état ne lui permet plus de supporter les fatigues de sa charge. Mais nous tenons à ce qu'il ne s'éloigne pas de nous, parce qu'un conseil de lui peut nous être toujours utile. »

» La catastrophe est attendue d'un moment à l'autre. La maladie intestinale dont il souffre depuis si longtemps est arrivée à sa dernière période. Il est malheureusement probable qu'à l'heure où paraitront ces lignes, le cardinal Jacobini aura cessé de souffrir. « FÉLIX. »

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

San Remo, 27 février. — En me rendant à Savone hier, j'ai trouvé, à 600 mètres d'altitude, la neige à San Romolo, tandis qu'à San Remo, que j'avais quitté, la température était délicieuse.

A Savone, les nouvelles sont meilleures; la population est plus calme. Le ministre italien des travaux publics, M. Genala, a distribué quelques secours; des fourneaux économiques ont été installés.

De Diano-Castello, on réclame instamment des subsides; la misère est extrême.

A Oneglia, la prison des réclusionnaires a été évacuée.

M. Genala a visité également hier Diano-Marina. Il y a eu de nombreuses victimes dans cette localité. Francesco Rossi, fils d'un magistrat, est mort en opérant un sauvetage. Un prêtre, M. Ramella, a été gravement blessé; il était resté enseveli deux heures sous des décombres. Détail à signaler : toutes les vieilles constructions en briques ont résisté aux secousses. On croit qu'il y a encore une centaine de personnes ensevelies sous les décombres.

Les journaux de Rome constatent que, dans les matinées des 23 et 24 février, plusieurs secousses de tremblement de terre ont aussi été ressenties dans la capitale même. Ces secousses étaient ondulatoires et très faibles. Elles n'ont causé aucun dégât.

Menton, 27 février. — Je viens de visiter Bajardo, hameau voisin de San Remo, à 800 mètres d'altitude, où ont été retrouvés 220 victimes sous la voûte de l'église. Les quatre murs et le clocher sont restés debout. On a enterré, vendredi soir, dans une fosse, tous les cadavres, parmi lesquels 30 enfants, le syndic et sa femme.

L'église de San-Romolo, à 200 mètres au-dessous, a été également détruite. Le prêtre, qui venait d'être appelé subitement auprès de son père mourant dans un hameau voisin, fut sauvé. On espère à Menton arriver à faire bientôt tous les baraquements nécessaires pour loger les habitants en cas de pluie. 300 maisons sont évacuées, 120 à démolir.

En Italie, hier, j'ai trouvé la désolation partout. Les secours sont très difficiles à Bajardo, où j'ai déjà dû monter à dos de mulet. A Diano-Marina, on continue le déblaiement ; les morts dépasseront le chiffre de 150. A Bussano, l'église a été détruite ; hier, on a démoli le clocher. A Oneglia, un cordon de troupes empêche l'accès de la ville, qui offre un spectacle désolant. Cette nuit encore, une légère secousse a été ressentie. Les communications avec l'Italie sont devenues impossibles. J'ai dû rentrer pour télégraphier.

BOURSE DE PARIS

du lundi 28 février

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours préced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clot.
	Fonds d'Etat			
79 67	3 0/0	79 32	79 42	79 50
82 75	3 0/0 amortissable	82 86	82 9.	83 ..
107 80	4 1/2 1883	107 97	108 ..	108 02
53 5/8	3 0/0 Portugais	53 3/4	.. ..	53 15/16
99 05	Italien 5 0/0	95 35	95 40	95 45
63 7/16	Extérieure 4 0/0	63 1/2	63 5/8	63 3/4
77 1/8	Hongrois 4 0/0	77 3/16	.. ..	77 5/16
363 75	Egypte 6 0/0	363 75	363 ..	364 ..
13 42	Turc 4 0/0	13 52	13 52	13 55
505 ..	Obligations du Trésor	... ..	... ..	503 75
.. ..	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	95 3/4
527 ..	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	527 ..
	Sociétés de Crédit			
... .	Banque de France	... ..	4150 ..	... ..
460 ..	Banque d'Escompte	462 50	... .	462 50
700 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	700 ..	700 ..	701 25
590 ..	Banque Parisienne	... ..	... ..	387 50
1335	Crédit Foncier	1335 ..	1335 ..	1327 50
... ..	Crédit Mobilier	... ..	... ..	... ..
541 25	Crédit Lyonnais	543 75	543 75	540 ..
460 ..	Société générale	... ..	... ..	458 75
480 ..	Banq. J.R.P. Pays-Aut.	... ..	478 75	482 50
485 .	Banque Ottomane	487 50	483 75	487 50
. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	172 50	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1530 ..	Nord act.	... ..	1535 ..	1530 ..
1211 50	Paris-Lyon-Médit. »	1232 50	1230 ..	1225 .
780 ..	Est »	... ..	780 ..	778 75
871 25	Ouest »	... ..	873 75	872 50
1317 50	Orléans »	... ..	1312 ..	1310 ..
1127 50	Midi »	... ..	... ..	1133 75
	Chem. de f. Etrang.			
480 ..	Autrichiens	480 ..	478 ..	480 ..
193 75	Lombards	193 75	193 75	192 50
318 75	Saragosse	318 75	320 ..	321 25
	Sociétés diverses			
1958 75	Suez	1958 75	1960 ..	1965 ..
1445 .	Gaz Parisien	... ..	... ..	1417 50
660 ..	Voitures	... ..	... ..	675 ..
1117 50	Omnibus	... ..	... ..	1145 ..
261 25	Rio-Tinto	261 25	262 50	263 75
400 ..	Panama	400 ..	.. ..	401 25
	Obligat. Foncières			
515 50	Foncières 500 4 0/0	... ..	... .	515 50
102 50	» 10e 4 0/0	... ..	... ..	102 ..
378 .	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	377 50
515 50	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	515 50
472 50	» commun. 3 p.	... ..	... ..	472 50
370 .	» 1877 3 0/0	... ..	... .	372 50
475 ..	» com. 1879 3 p.	... ..	... ..	477 50
475 ..	1879 3 0/0	... ..	.. ..	476 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
392 25	Nord	... ..	393 ..	392 ..
386 ..	Paris-Lyon-Médit 3 0/0	... ..	.. ..	... ..
377 50	Est 3 0/0	... ..	387 25	378 ..
384 ..	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	385 75
387 50	Orléans	... ..	386 ..	388 ..
382	Midi 3 0/0	... ..	... ..	385 ..
... ..	Nord-Est	... ..	378 ..	... ..
630 ..	Bône-Guelma	... ..	... ..	630 ..
	Obligat. des Villes			
528 .	Paris 1855-1860	... ..	... ..	528 ..
518 ..	— 1865	... ..	... ..	518 .
404 ..	— 1869	... ..	... .	405 50
394 ..	— 1871	.. ..	... ..	394 .
501 60	— 1875	... ..	. .	518 ..
576 .	— 1876	.. ..	. . .	507 75
388 ..	Marseille	... ..	. . ..	383 ..
. ..	Bordeaux	... ..	... ..	103 ..
97 ..	Lyon	... ..	.. ..	96 50
105 50	Lille	... ..	... ..	107 ..
46 50	Roubaix-Tourcoing	... ..	.. ..	46 50
	Obligations div.			
285 ..	Départem. de la Seine.	... ..	... ..	... ..
. ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	.. ..
... ..	Suez	... ..	... ..	... ..
401 25	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	... ..	400 50

BOURSE DE LILLE

du lundi 28 février

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRECED.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	106 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	107 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	508 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... .	410 25
Armentieres	... ..	482 50
Armentieres 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	. ..	47 ..
Tourcoing 1878	... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	112 50
Département du Nord	104 ..	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce ...	615 ..	609 ..
— » act. nouv.)	530 ..	530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	505 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	150 .	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	280 ..
Caisse Platel et Ce	... ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	... .	440 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	... ..	1040 .
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	... ..	1180 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 .
Banque reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 ..
Dcherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t.p.	.. ..	170 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	. ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Ce)	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnieres, act. 1,000 fr., t.p.	... ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	... ..	500 ..
Biache-Saint-Vaast	. ..	3225 ..
Denain et Anzin	... ..	202 50
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... ..	467 ..
Union Liniere du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	... ..	430 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 28 Février 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
79 10 .[.	3 0/0	79 35 .[.
82 90 .[.	3 0/0 amortissable	83 05 .[.
105 50 .[.	4 1/2 0/0	105 50 .[.
107 95 [.	4 1/2 0/0 1883	108 15 [.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Les élections de dimanche

Rodez, 28 février. — Election législative. M. Rodat, opport. est élu sans concurrent.

Pau, 27 février. — Election législative. M. Vignancourt opport. est élu avec environ 12,000 voix de majorité.

Luçon, 27 février. — Election au Conseil général. — M. Deshayes, maire de Luçon, opportuniste, est élu par 23 6 voix contre M. Primaud, conservateur, qui a obtenu 2282 voix.

Macon, 27 février. — Elections au conseil général de Saône et Loire. — Canton de Beaurepaire, inscrits 2561, votants 1777. MM. Petitjean, opportuniste, 1047, élu. Couillerot, conservateur, 703.

Canton de Cuiseaux, inscrits 2948, votants 1805. M. Puvis de Chavonnes (seul candidat), conservateur, élu par 1524 voix.

Vannes, 27 février. — Election au Conseil général du Morbihan : Canton de Clegnérac. Inscrits 3259 ; votants, 2460 ; MM. Le Berre, conservateur, 1358, élu ; Le Magnet, opportuniste, 1104.

Arrivée à Naples des survivants du combat de Dagoli

Naples, 28 février. — La réception faite par les Napolitains aux survivants du combat de Dagoli a été une véritable ovation.

Toute la population était sur les quais à l'arrivée du *Saint-Gothard*. Le cardinal Sanfelice, monté à bord, serra dans ses bras tous les blessés et leur donna sa bénédiction.

Sur le parcours de ces vaillants soldats tout le monde se découvrait, criant : « Vive l'Italie, vive l'armée ! »

Arrivés à l'hôpital, ils furent visités par le général Avogadro, qui leur lut une dépêche du Roi saluant les glorieux blessés de l'Afrique, tout en leur souhaitant une complète guérison.

Les blessés, racontant la conduite héroïque des troupes pendant l'attaque, ont confirmé la nouvelle que le colonel de Cristoforis, avant de mourir, ordonna aux soldats qui l'entouraient de présenter les armes aux compagnons tués.

Voici l'intéressante conversation que j'ai pu avoir avec un des blessés :

» — Voulez-vous me dire quelque chose sur le combat de Dagoli ?

» — Quoi ? Je n'en sais pas long. Le 26 janvier, on nous donna l'ordre de nous mettre en marche pour Saati. Nous avions des chameaux chargés de vivres et de munitions, avec deux mitrailleuses et deux canons Après une marche de quatre heures, nous nous trouvâmes entre deux montagnes, d'où nous vîmes déboucher une nuée d'Abyssins, qui, hurlant comme des possédés, couraient vers nous. On a dit qu'ils étaient vingt mille. Je n'en sais rien. Ils étaient tant et tant que, pour ne pas perdre courage, on préférait ne pas regarder cette marée d'ennemis sauvages.

» *La fusillade, de part et d'autre, était telle qu'on* n'y voyait plus. Les artilleurs, voulant se servir des *mitrailleuses, s'aperçurent qu'elles ne fonction*naient pas.

» Après une heure et demie de combat acharné, nous tenions encore tête à l'ennemi, grossissant à chaque instant ; mais nos munitions étaient presque finies. Tant que nous avons eu des cartouches, l'ennemi n'a pas pu s'approcher de nous.

» Cependant trois cent cinquante d'entre nous étaient morts ; nous étions au moins cent blessés. Ne voyant pas arriver de renforts, nous nous décidâmes à attaquer l'ennemi à la baïonnette, en désespérés.

» C'est incroyable le nombre des Abyssins que nous avons alors tués. Nous ne marchions que sur des cadavres. Vainement la cavalerie ennemie essayait de nous mettre en déroute, nous restions serrés les uns contre les autres. Celui qui tombait était vite remplacé par son voisin. Dans l'ivresse du carnage, nous avons perdu la conscience de notre position désespérée. Puisqu'il fallait mourir, autant valait vendre sa vie le plus cher possible.

» A mon tour, je tombai sans connaissance. Il faisait nuit quand j'ouvris les yeux. Je me vis alors comme noyé dans des flots de cadavres abyssins et italiens, les uns jetés sur les autres.

» Tout autour de nous, des milliers de femmes portant des torches de résine, dansaient. Quand elles furent à bout de forces, ces furies, hurlant comme des fauves, se mirent à la recherche des morts italiens. Elles les déshabillaient, les mutilaient, leur faisaient les derniers outrages.

» A la pointe du jour, les Abyssins reçurent l'ordre de quitter le champ de bataille. Ras-Aloula, tout couvert de sang, donnait de grands coups de fouet à ceux qui s'attardaient. Ils partirent tous, emportant leurs morts et blessé. Je vis une femme portant sur son dos, un homme mort, peut-être son mari, et serrant contre sa poitrine, avec le bras gauche, un enfant.»

Le retour de Ruiz Zorilla à Madrid

Le *Gaulois* assure que M. Zorilla, ayant accepté l'amnistie, se prépare à quitter Paris pour retourner à Madrid.

La manifestation socialiste de Londres

Londres, 28 février. — Après être sortis de Saint-Paul, les socialistes se sont rendus à Trefalgar-square où un orateur M. Boorman, a prononcé une harangue en faveur de la révolution sociale. Les diverses sections se sont ensuite dirigées vers leurs quartiers respectifs; celle de Deptford, ou plutôt la foule de gens sans l'aveu qui l'accompagnait, a failli provoquer des troubles graves dans *St Georges-road* où les personnes qui se rendaient à *l'église* ont été bousculées. Des renforts de police, venus en toute hâte, ont réussi à retablir l'ordre.

Déclarations de M. de Giers

Londres, 28 février. — On télégraphie de Constantinople au *Times* de ce matin :

« Des dépêches officielles de Saint-Pétersbourg rendent compte d'une longue entrevue entre l'ambassadeur turc et M. de Giers sur les affaires bulgares et la situation européenne.

» On dit que M. de Giers aurait exprimé l'opinion que *l'équilibre européen serait bientôt rétabli et* qu'il n'y aurait probablement pas de guerre d'ici à quelque temps.

» En ce qui concerne les affaires bulgares, il a dit qu'elles ne troubleraient pas la paix, parce que les puissances finiraient par admettre les justes réclamations de la Russie.

» M. de Giers aurait complimenté la Porte sur son impartialité depuis le commencement des difficultés, et aurait promis que la Russie n'oublierait pas cette attitude correcte.

» Parlant ensuite des préparatifs militaires de la Turquie, M. de Giers aurait dit que la Turquie n'était menacée de nulle part, et que les dépenses militaires étaient hors de proportion avec les ressources financières du pays.

» La Porte, a-t-il dit, devrait s'occuper de quelques-unes de ses possessions africaines.

» Passant ensuite aux préparatif militaires du Monténégro, M. de Giers aurait dit que tant que les intérêts de la principauté ne seraient pas menacés directement ou indirectement, le prince Nicolas conserverait une attitude sage et prudente. »

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Réunion de la Droite

Paris, 28 février. — La droite, sous la présidence de M. de Larochefoucault, a décidé de s'opposer énergiquement à tout ajournement de la discussion des lois agricoles.

Mort du cardinal Jacobini

Rome, 28 février. — Le cardinal Jacobini est mort aujourd'hui à midi.

La proposition de désarmement

Paris, 28 février. — On se souvient que l'on devait demander *à la Chambre la discussion immé*diate des conclusions prises par la commission d'initiative sur la proposition tendant au désarmement de l'Europe; mais un grand nombre de députés ayant fait valoir l'inopportunité de ce débat et la nécessité de ne pas interrompre la discussion de la loi sur les céréales, il a été convenu que le rapport de la commission d'initiative serait distribué et suivrait la procédure ordinaire.

On sait que la commission d'initiative n'a pas pris en considération la proposition de désarmement.

Dans les Balkans

Londres, 28 février. — Le *Standard* reçoit la dépêche suivante :

« Saint-Pétersbourg, 27 février. — Le bruit » persistant d'une prochaine occupation de la » Bulgarie par les russes, est considéré comme » une manœuvre destinée à troubler les Bal- » kans. »

Les tremblements de terre

Paris, 28 février. — Le ministre de la guerre a autorisé la manutention militaire de Nice à fabriquer du pain pour les communes éprouvées par les tremblements de terre.

A la bourse de Paris

Paris, 20 février. — On constate aujourd'hui une fermeté relative, à cause de la réponse des primes.

A l'ouverture, le 3 pour cent fait 79 fr. 35 ; à 2 heures, même cours.

Annonce de nouveaux tremblements de terre

Vienne, 28 février. — Le savant Falb avait prédit, il y a deux mois, les derniers tremblements de terre.

Sa théorie est que chaque secousse est précédée d'une éclipse de soleil dans l'hémisphère opposée.

Il annonce que de nouveaux tremblements se feront sentir entre le 9 et le 23 mars.

Rencontre de trains.

Limoges, 28 février. — Une rencontre de trains de voyageurs a eu lieu cette nuit.

Quatre personnee sont grièvement blessées.

DERNIÈRES NOUVELLES LOCALES

Un noyé. — On a retiré du canal, lundi matin, vers dix heures et demie, en aval du pont du Beau-Chêne, le cadavre d'un homme paraissant avoir séjourné environ deux mois dans l'eau.

L'identité du noyé n'a pas encore été établie.

Il semble agé de 30 à 35 ans. Il était vêtu d'un pantalon, d'un gilet et d'un veston de toile bleu. Ses cheveux sont châtains, sa taille est ordinaire on a trouvé une montre en argent dans la poche de son gilet. Le cadavre a été transporté à l'Hotel-Dieu.